

L'enseignement « pluridisciplinaire » comme solution au manque de postes ?

POUR LE SNFOLC, C'EST NON ! RESPECT DES STATUTS ET DES PROGRAMMES NATIONAUX !

Dans un communiqué du 27/01/25, le SNFOLC alertait et informait du rapport de l'IGESR sur « les enseignements pluridisciplinaires au lycée général, technologique et professionnel » (BOEN, n°33 du 7 septembre 2023), rapport qui prône l'évolution des enseignements vers une « véritable interdisciplinarité », y compris dans les programmes.

Masterisation, salaires en berne, déconsidération, injonctions contradictoires, restrictions budgétaires, classes surchargées, trains de réformes... les causes du manque d'enseignants sont faciles à identifier, et ce ne sont pas les Groupes de Travail sur l'« attractivité » ou la « qualité de vie au travail » et autres « feuilles de route RH » qui y changeront quoi que ce soit. De ce point de vue, l'enfumage semble bien être devenu une compétence première de notre ministère...

Dans ce contexte de pénurie de professeurs, les « recettes » contenues dans ce rapport pourraient concerner aussi bien le collège que le lycée. Si ses préconisations étaient mises en œuvre, il en résulterait des bouleversements considérables quant aux disciplines et aux services des enseignants.

DÉPASSER LA CULTURE DISCIPLINAIRE...

Par delà le langage abscons et les références aux « défis du XXI^e siècle » (lesquels ?), il faudrait dépasser « l'identité et la culture disciplinaire des enseignants » et pour ce faire « compléter la formation initiale et continue de ceux-ci ».

Traduction : soumettre les enseignants à une formation permanente qui sera centrée sur le « pluridisciplinaire ».

Et pour ce faire, comme les enseignants ne seront pas experts dans toutes les disciplines, on mettra à leur disposition « des ressources institutionnelles pertinentes » qu'ils pourront utiliser (l'enseignant n'est plus vraiment maître de son cours), et les programmes nationaux seraient organisés autour d'« objectifs généraux de formation », avec de la souplesse offerte dans le choix des thématiques.

Le rapport va très loin, puisqu'il envisage une nouvelle gestion des « parcours professionnels » (on ne dit plus des « carrières ») valorisant les qualifications « pluridisciplinaires » et une nouvelle gestion des postes :

« des postes à profils pour certains enseignements pluridisciplinaires pour lesquels il apparaît nécessaire d'avoir des compétences spécifiques et de stabiliser les enseignants ; les mouvements spécifiques (POP, SPEN ou SPEA) peuvent répondre à ces deux objectifs. »

LA PLURIDISCIPLINARITÉ POUR QUI ?

La page 18 du rapport explique : « des éléments contextuels influencent la mise en œuvre dans les établissements des enseignements, d'autant plus s'il s'agit d'enseignements ou de pratiques pluridisciplinaires ».



De quels « éléments contextuels » est-il question ? Là encore le rapport est parfaitement clair, et chacun comprendra bien de quoi il s'agit au moment où sont débattues les répartitions de DHG dans les établissements :

■ « la ressource en RH : des établissements ou des disciplines confrontés à un manque d'enseignants ou à des mobilités régulières n'ont pas d'autres choix que de solliciter des enseignants qui n'auront pas nécessairement une appétence ou la formation pour mettre en oeuvre la pluridisciplinarité. »

■ « la taille de l'équipe pédagogique peut contraindre les chefs d'établissement à attribuer des heures d'enseignement ou de pratiques pluridisciplinaires de façon plus ou moins concertée. Dans le meilleur des cas, les enseignants seuls dans leur discipline assurent les enseignements ou les pratiques pluridisciplinaires réformés de leur discipline. »

■ « le nombre d'heures d'enseignement concerné : lorsque la pluridisciplinarité représente peu d'heures par discipline, elle devient souvent une variable d'ajustement dans l'attribution des services (c'est le cas également pour tout enseignement à faible volume horaire). »

Chacun comprend bien de quoi il s'agit au moment où sont débattues les répartitions de DHG dans les établissements....

Si le rapport met l'accent sur l'enseignement d'HLP (humanités, littérature et philosophie) et HGGSP (histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques), on ne doute pas que les mêmes conclusions pourraient s'appliquer aussi aux enseignements scientifiques, en collège comme en lycée.

Il n'est d'ailleurs pas du tout anodin que le rapport insiste sur l'autorité pédagogique des chefs d'établissement et sur le « rôle structurant des pratiques professionnelles » dont ils devraient s'emparer et qu'il conviendrait donc de renforcer, puisque « le sondage réalisé par la mission montre que dans près de 60 % des cas, les attributions de service nécessitent de faire appel à des professeurs non volontaires. Il peut s'agir d'enseignants relativement stables dans l'équipe, et de fait fortement mobilisés, ou bien de professeurs moins bien préparés à la pluridisciplinarité en raison notamment de leur statut d'enseignants contractuels, stagiaires, néo-titulaires ou titulaires sur zone de remplacement. Pour autant, la mobilité des personnels, tout statut, a davantage d'incidences sur la continuité des enseignements et dispositifs pluridisciplinaires. »

En résumé, le professeur « pluridisciplinaire », qui serait recruté sur poste à profil par le chef d'établissement pour enseigner des « objectifs généraux de formation » à l'aide de « ressources institutionnelles », pourrait être avantageusement utilisé pour assurer la continuité des enseignements dans un contexte de manque d'enseignants.



Le SNFOLC réaffirme son exigence d'abrogation de toutes les contre-réformes remettant en cause les enseignements disciplinaires, les diplômes nationaux et avec eux les statuts et missions des enseignants, à commencer par la réforme Blanquer du Lycée et du Baccalauréat, et la réforme Attal du « Choc des savoirs ».

Le SNFOLC continue à revendiquer le rétablissement du baccalauréat comme examen national, terminal, disciplinaire, ponctuel et anonyme, premier grade universitaire et l'abrogation de Parcoursup.

Le SNFOLC exige l'annulation de toutes les suppressions de postes et d'heures d'enseignement disciplinaires, le rétablissement et la création de toutes les heures et tous les postes statutaires nécessaires.

Le SNFOLC invite les personnels à se réunir avec les délégués d'établissements FO, et chaque fois que possible dans l'unité avec l'ensemble des syndicats, afin de lister les revendications et d'organiser sans attendre le rapport de force efficace pour gagner, la grève jusqu'à satisfaction des revendications, notamment en réactivant les réseaux entre établissements, avec les parents d'élèves.

Afin d'aider à construire le rapport de force efficace, la grève pour gagner, la grève jusqu'à satisfaction des revendications, le SNFOLC, avec la FNEC FP-FO, réaffirme son soutien aux mobilisations organisées depuis le mois de janvier à l'initiative des personnels et parents, dans de nombreux cas avec des élus, contre les suppressions de postes et les fermetures de classes, dans le cadre de comités locaux et départementaux comme le comité des écoles et établissements mobilisés de l'Yonne.

Le SNFOLC était présent, avec la FNEC FP-FO, au rassemblement de délégations d'écoles et d'établissements venues de tout le pays porter les revendications au ministère, le 15 mars, à l'appel du comité de l'Yonne, puis à nouveau au rassemblement appelé le 2 avril par le comité interdépartemental des écoles et établissements mobilisés constitué le 19 mars. Le SNFOLC appelle à mettre tout en œuvre pour aider à poursuivre, élargir et amplifier ces mobilisations.